A Paris, le 4 octobre 2025

ORDRE DU JOUR N° 80

Officiers, sous-officiers, caporaux-chefs, caporaux, clairons et grenadiers,
Braves du 24e régiment d'Infanterie,

Peu de régiments de l'armée française peuvent se targuer de deux cent cinquante ans d'histoire ; un seul a reçu de l'Empereur Napoléon Bonaparte le nom glorieux de « régiment des Braves ». Créé en 1775 par Louis XVI, le 24e régiment d'infanterie a traversé quatorze régimes politiques français, des monarchies aux républiques, des empires aux restaurations. Il a accompagné deux siècles et demi d'histoire de la Patrie, dans ses gloires comme dans ses épreuves. Il s'est illustré sur tous les champs de bataille depuis Valmy, victoire fondatrice de la Nation en armes, inscrite en lettres d'or sur votre drapeau. Par son histoire, par ses missions et par sa structure unique, le 24e régiment d'infanterie demeure le symbole d'un engagement « sans égal » au service de la France.

L'héritier du Royal-Infanterie est sans égal en tant que dernier régiment encore en activité à avoir combattu pour l'indépendance américaine. De la baie de Chesapeake à Yorktown, où il scelle la victoire des insurgés voici 250 ans, jusqu'aux charges d'Iéna et de Friedland, où il acquiert son titre de gloire ; des tranchées de Verdun, où il est décimé et reconstitué, aux combats de 1940, où il se bat jusqu'à la dernière cartouche pour sauver son drapeau ; de la Libération de Paris, où il renaît des rangs des Forces Françaises de l'Intérieur, aux déploiements modernes en opérations intérieures et extérieures : le 24e régiment d'infanterie sert la France avec une loyauté sans faille, allant jusqu'à préférer la mort à la défaite. Détruit au combat pour avoir tenu sans esprit de recul sur l'Aisne en juin 1940, il est recréé en 1944 et prend part aux rudes combats de la Libération dans les Vosges et jusqu'à Coblence. A nouveau dissous, le régiment ne disparaît jamais de la mémoire de la France et de l'armée de Terre. Il est reformé à chaque fois que la mission l'exige. En 2013, face aux nouvelles menaces il reçoit la mission de protection de la capitale, qu'il remplit aujourd'hui dans un format singulier.

Seul régiment constitué presque exclusivement de réservistes opérationnels, le 24e régiment d'infanterie est « sans égal » dans l'armée de Terre. De cette singularité naît sa force. Les Braves d'aujourd'hui font le choix exigeant, lucide et volontaire de s'engager pour servir la France. Par conviction, par fidélité à un idéal, pour l'honneur de porter les armes de leur pays, ils consentent librement aux sujétions militaires, à la discipline, à la disponibilité, aux risques. Ils offrent ce bien rare que constitue leur temps au service des autres : se former, s'entraîner, prendre une alerte, accomplir ses missions. Ils témoignent que servir la France, c'est se donner pour une cause plus grande que soi.

Régiment de défense de Paris, enraciné dans la capitale depuis plus d'un siècle, le 24e régiment d'infanterie remplit la mission cruciale de protéger l'Île-de-France. Notre capitale qui concentre des monuments illustres et les lieux de pouvoir attire la menace. Aux ordres du Gouverneur Militaire de Paris, c'est aux Braves qu'il est donné de défendre leur garnison. A l'image de vos anciens d'Hondschoote, d'Iéna, de Friedland, de l'Artois, de Verdun et de l'Aisne qui ont suivi l'exemple de leurs aînés de Valmy, vous représentez la Nation en armes. Vous affirmez par votre engagement que la défense de la France n'est pas l'affaire de quelques-uns mais un devoir de tous ses enfants.

Vous êtes les héritiers d'un passé glorieux. Vous êtes aussi les pionniers d'une armée engagée pour servir. En ce jour anniversaire, soyez fiers des 250 ans d'histoire symbolisés par les plis de votre drapeau, les inscriptions qui les ornent, les âmes qui y reposent. Soyez fiers aussi de montrer l'exemple de l'engagement de la réserve dans une armée de Terre de combat. Soyez des Braves.

Général d'armée Pierre Schill